

Compte-rendu de la réunion publique et de l'Assemblée générale de l'association Centre Ville du 24 Mars 2016.

L'Assemblée Générale s'est tenue à la Montgolfière en présence de plusieurs membres du conseil municipal en charge du suivi des dossiers du centre ville et d'une quarantaine de personnes de divers quartiers.

I – REUNION PUBLIQUE

Rappel des objectifs de l'association et de ses règles de fonctionnement: Le bureau actuel de l'Association cherche de manière critique et constructive à être une force de propositions pour moderniser le centre ville.

Sécurité :

L'Association a mis en place depuis un peu plus d'un an un réseau Voisins Vigilants (8 interlocuteurs connus de la municipalité et du Commissariat de Police de Saint Cloud) qui peuvent alerter les autorités en cas de comportement suspect sans intervenir. Ce système semble participer de manière efficace à la baisse des cambriolages sur Vaucresson (-30% entre 2014 et 2015). A l'inverse le vol de véhicules est en nette augmentation. S Descamps, conseillère municipale indique que les communautés Voisins Vigilants se développent sur l'ensemble de Vaucresson.

La mise en place de caméras Place de la Gare semble donner des résultats et le programme de mise en place de 11 nouveaux sites équipés de caméras en cours d'installation est présenté par H De Nonneville Maire Adjoint.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU):

Le Plan Local d'Urbanisme a été élaboré en concertation avec diverses association dont l'association Centre Ville et voté par le conseil municipal en décembre 2015. Présenté par Ph BAUDOT, il donne lieu à plusieurs questions. L'association déposera en mai 2016 lors de l'enquête publique une requête visant à permettre à un promoteur de construire un lot de 20/25 logements en centre ville sans logements sociaux. Un long débat contradictoire se développe autour de cette proposition.

Travaux en centre ville - Avril 2016 / Avril 2017.

Le centre ville va de nouveau être le théâtre de nombreux travaux dans les 12 mois qui viennent.

M Guillaume présente:

- ° Le plan d'aménagement de la gare financé à 70% par le STIF.
- ° Le plan de réaménagement du Boulevard de la République financé par le Conseil Général.
- ° Le plan de réaménagement de la place JS Legagneur.

C BLOCH Maire Adjointe en charge de ces travaux répond aux différentes questions en particulier sur les conditions de circulation et de stationnement durant ces travaux.

Projet immobilier en centre ville:

Le cahier des charges du projet de construction de 70 logements et de 2 niveaux de parking devant faire l'objet de précisions, un nouvel appel d'offre est lancé et le projet maintenu. Le choix du promoteur retenu ne devrait pas intervenir avant septembre / octobre 2016.

Stationnement:

La situation semble désormais propice à interdire le stationnement sur la bande centrale du Boulevard de la République. La bande centrale présente en effet des risques en termes de sécurité. Cette situation est particulièrement critique le dimanche jour de marché. Nous souhaitons que soient sérieusement verbalisés les véhicules en infraction.

Il semble acquis que la Place JS Legagneur après réfection comprendra une rangée double de stationnement en épi (soit environ 38 places en surface). Bien que la Place de la Gare soit dotée après travaux de 6 emplacements Auto Lib, Le centre ville va manquer cruellement de places de stationnement pour maintenir la dynamique d'activités en centre ville.

Antennes / Publicité:

Certains riverains sont particulièrement vigilants sur le développement des antennes de réseaux télécommunication en centre ville qui pourraient induire des nuisances de rayonnement électromagnétique (cas de dysfonctionnement ou de d'installations non conformes). Les contacts sont pris avec l'agence nationale des fréquences.

Par ailleurs la municipalité durant l'année 2016 va conduire une concertation sur le Plan Local de Publicité (dans un format identique au Plan Local d'Urbanisme).

Dans ces 2 domaines, l'association manque de temps et de compétences pour être force de proposition constructive et fait appel aux bonnes volontés qui peuvent être compétentes dans ces domaines. Il est rappelé que nos statuts permettent 10 membres au bureau de l'association. A ce jour notre bureau n'est constitué que de 7 membres.

II - ASSEMBLEE GENERALE :

Le rapport moral et financier est présenté succinctement par Daniel ROMAN.

L'assemblée donne quitus au bureau de l'association pour son activité durant l'année 2015.

Tous les membres sortants du bureau se représentent pour 2016.

Sont élus à l'unanimité, membres du bureau : Philippe BAUDOT/ Michel GUILLAUME/ Pascal LIONETTI / Annick LONGUET / Louis MOUSSY/ Daniel & Marie-José ROMAN.

Les responsabilités des différents membres seront définies lors de la prochaine réunion du bureau qui aura lieu avant l'été 2016. L'Assemblée Générale se termine à 22 h 45.

Rappel du site Internet de l'Association : www.vaucrecentre.fr

Les présentations effectuées durant l'assemblée générale du 24 Mars 2016 sont disponibles sur le site internet de l'association.